



HAL
open science

Entretien avec François Purseigle. Quant le capitalisme (financier) devient agricole.

Isabelle Chambost, Loïc Mazenc

► To cite this version:

Isabelle Chambost, Loïc Mazenc. Entretien avec François Purseigle. Quant le capitalisme (financier) devient agricole.. 2022. hal-04013294

HAL Id: hal-04013294

<https://cnam.hal.science/hal-04013294>

Submitted on 31 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS PURSEIGLE¹

Entretien réalisé par Isabelle Chambost et Loïc Mazenc

Isabelle Chambost : Pourriez-vous nous raconter comment vos recherches vous ont conduit à vous intéresser à la question de la gestion dans le monde agricole ou plus exactement à la manière dont le capitalisme déployé au sein du monde agricole était en train d'évoluer ?

François Purseigle : Les travaux que l'on a initiés au sein de l'équipe, et notamment avec ma collègue économiste Geneviève Nguyen², font échos à une réflexion que l'on avait pu avoir avec Bertrand Hervieu³ au moment où je travaillais avec lui dans le cadre de mon postdoctorat. On était en 2007, à un moment où l'on apercevait des investisseurs sur l'amont du secteur agricole. C'était une époque où Beigbeder⁴ avait investi en Ukraine et en Argentine, où un certain nombre de grands patrons considéraient que le secteur agricole pouvait constituer un espace de « refuge » pour certains de leurs actifs. On commençait à voir également des États, comme la Chine, investir en Afrique, non pas simplement pour acquérir des terres, assurer ou conforter sa souveraineté alimentaire, mais pour acquérir des devises sur d'autres continents. On voyait poindre des formes d'agriculture portées par des acteurs en rien semblables à ceux qui portaient l'agriculture française, notamment ceux que l'on étudiait au sein de la sociologie rurale. C'est ce qui

¹ Entretien réalisé par Isabelle Chambost et Loïc Mazenc, le 9 mars par visioconférence.

² Voir par exemple *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, publié en 2017 aux Presses de Sciences Po.

³ A notamment publié *Sociologie des mondes agricoles*, avec François Purseigle, Paris, [Armand Colin](#), 2008.

⁴ Charles Beigbeder, fondateur d'une banque en ligne Seltrade et du groupe Poweo, producteur d'électricité, crée, en 2007, une entreprise agricole Agrogénération de culture de céréales qui investit alors massivement en Ukraine.

nous a amené, avec Bertrand, dans le cadre d'un article paru dans la revue *Étude rurale* en 2009 « *Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation* » d'évoquer ce que l'on a appelé « la tripolarité des formes sociales d'organisations en agriculture » en considérant que ce qui était en train d'advenir laissait à penser que l'exploitation dite familiale, ou du moins des formes d'agriculture, portées uniquement par des actifs familiaux, étaient en passe d'être profondément déstabilisées. Ce qui nous frappait à ce moment-là avec Bertrand était le fait que la littérature semblait être marquée du sceau d'un invariant qui était le modèle familial. On se demandait comment un champ qui s'est structuré autour de la compréhension de la coïncidence entre la sphère familiale et la sphère économique pouvait se saisir de ces nouvelles questions et de ces nouvelles formes d'organisations et d'entreprises. La sociologie rurale s'était toujours intéressée à ces entreprises gérées en « bon père de famille » avant tout. Et là on voyait apparaître des exploitations qui étaient gérées par de « bons chefs d'entreprises » issus du capitalisme industriel et commercial qui faisaient, pour la première fois, du secteur agricole, non pas un secteur à conquérir, mais un secteur dans lequel il était important d'y glisser un certain nombre d'actifs. Et effectivement cela peut renvoyer aux questions que vous traitez dans votre réseau thématique. On s'est demandé si nous étions suffisamment outillés pour appréhender ce qui était en train de se jouer et ce qui nous apparaissait comme les prémices d'une banalisation de l'entreprise agricole. La sociologie rurale a été marquée par la volonté de comprendre des singularités, des résistances autour de cette famille et de cette forme indépassable. C'est ce qui m'a amené à déposer un projet à l'ANR dans le cadre de l'appel à projet ANR-JCC, qui portait sur une caractérisation de ces formes d'organisation de la production qui ne relevaient pas uniquement de logiques patrimoniales, mais aussi de logiques capitalistiques un peu inconnues jusqu'alors et qui faisaient du secteur de l'amont agricole un secteur nouvellement stratégique. À ce moment-là on s'est dit avec Bertrand et Geneviève qu'il fallait emprunter à d'autres champs et à d'autres disciplines pour comprendre ce qui se passe.

C'est peut-être cela aussi qui m'a conduit à me poser des questions qui font écho à la sociologie de la gestion. C'est essentiellement avec Loïc et notamment à travers sa thèse¹ qu'on est allé plus loin dans la réflexion sur la gestionnarisation, nous n'en étions pas encore là à l'époque. Si nous avons déposé un appel à projet ANR mobilisant des économistes et des gestionnaires, c'est parce que l'on se disait que ce qui était en train d'advenir ne pouvait pas se comprendre uniquement avec les outils de la sociologie rurale qui était avant tout une sociologie des transitions, marquée par des notions comme celle de « sédentarité », de « famille ». Elle n'était pas marquée par la notion « d'entreprise » qu'elle a même bannie de son vocabulaire, les catégories indigènes bannissant également cette catégorie. Il s'agissait de comprendre pourquoi l'exploitation familiale ne serait jamais une entreprise comme une autre, c'était ça le fil rouge, pendant très longtemps. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai été amené dans le cadre de mon HDR en 2011, à l'issue de l'ANR, à chercher à comprendre ce que la littérature, et notamment les fondateurs de la sociologie rurale, avait pu écrire là-dessus. Finalement, ce qui m'a intéressé à travers ce travail de relecture des classiques, c'était de voir que les pères fondateurs de la sociologie, que ce soit Weber, Marx, Tönnies, Halbwachs, s'étaient intéressés à la pénétration du

¹ *Les chefs de culture : des interprètes contrariés du nouveau capitalisme agricole. Dualisme d'une professionnalisation*, thèse de sociologie soutenue en 2020 et réalisée sous la direction de François Purseigle.

capitalisme dans le secteur agricole et pouvaient nous aider à comprendre les transformations contemporaines.

Isabelle Chambost : Avec mon prisme d'économiste et de gestionnaire, je voyais de grands groupes dans le domaine du vin, du blé, dans la Beauce... Mais ils n'étaient pas étudiés sous cette dimension-là ?

François Purseigle : Ces grands domaines ont été étudiés par les historiens, et notamment par Moriceau¹ à l'université de Caen. Dans les années 1990-2000, il a cherché à comprendre quelles logiques avaient pu présider à la mise en place de grands domaines dans le Bassin parisien et en Normandie. Mais rares étaient les travaux sur ces grandes entreprises en sociologie, y compris dans le secteur du vin. Les quelques travaux existants étaient portés avant tout par des personnes comme Andy Smith, ou des collègues de Bordeaux comme Antoine Roger, qui venaient surtout des sciences politiques et qui s'intéressaient aux stratégies d'investissement par de grands groupes de l'aval². De notre côté, ce qui nous intéressait c'était de comprendre non pas les logiques d'intégration de l'amont par l'aval, mais aussi les logiques d'intégration de l'amont par l'amont et les logiques de croissance des très grandes entreprises. On était un peu désarmés à ce moment-là pour comprendre cette banalisation, alors même que Weber et Marx l'avaient vu poindre dans certaines contrées d'Europe de l'Est³. Finalement ce processus de banalisation, de financiarisation, avait été contré au cours du XX^e siècle par des dispositifs de politiques publiques conduisant à freiner les grands propriétaires ou les industriels qui auraient souhaité racheter de grandes fermes. Ainsi en Europe occidentale, les politiques publiques et notamment celles qui se sont mises en place au sortir de la Seconde Guerre mondiale avaient toutes pour particularité de promouvoir le modèle de l'exploitation familiale. Donc on a eu des politiques publiques qui ont freiné ce mouvement que Marx ou Weber avaient vu venir. Et finalement les sociologues se sont contentés de comprendre pourquoi les exploitations familiales résistaient. Ils tenaient le discours selon lequel jamais une exploitation agricole ne deviendrait une entreprise comme une autre.

Ce que l'on observait aussi, si je reviens sur votre question initiale, c'est que la gestion a été surtout appréhendée comme un outil au service de la résilience du modèle familial. Les chercheurs en sociologie rurale se sont emparés de cette question pour comprendre comment le modèle de l'exploitation familiale se maintenait. Je pense aux travaux de Nathalie Joly et de Bruno Lemery de Dijon⁴. C'était ça aussi l'objectif et c'est assez présent dans les écrits de ces collègues. Et ils vont finalement essentiellement s'appuyer sur des

¹ Voir par exemple *Les fermiers de l'Île-de-France. L'ascension d'un patronat agricole (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Fayard, 1994 (1069 pages).

² Voir par exemple *Vin et politique. Bordeaux, la France, la mondialisation* rédigé par Jacques Maillard, Olivier Costa et Andy Smith, édité en 2007 aux Presses de Sciences Po.

³ Marx Karl, 1969 [1851], *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Classiques du marxisme, Les Éditions sociales, 162 p. et Weber Max, 1986 [1892], « Enquête sur la situation des ouvriers agricoles à l'Est de l'Elbe. Conclusions prospectives. », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 65, p. 65-69.

⁴ JOLY Nathalie, DEPECKER Thomas, LABATUT Julie, 2017, « L'entreprise agricole et sa gestion : éthos, structures et instruments (XIXe-XXe siècle) », *Entreprises et histoire*, 88, p. 6-20.

écrits d'économistes ruralistes avec qui ils dialoguaient. Car quand on regarde la littérature en sociologie rurale, on se rend compte que les sociologues du rural vont aller chercher chez les économistes ou les gestionnaires des éléments pour comprendre ces évolutions, mais ils ne se sont pas saisis de la comptabilité ou de la gestion comme un objet en soi. Et ce n'est que très récemment que l'on a vu des écrits portant sur la comptabilité, avec notamment les travaux de Nathalie Joly à l'INRAE. Mais encore une fois, ce sont davantage des emprunts que de véritables objets de recherche.

Finalement il n'y a jamais eu réellement de dialogue entre des sociologues qui travaillent sur la comptabilité dans des secteurs commerciaux et des sociologues travaillant sur l'objet "exploitation". Tout cela s'est fait en silo et ce n'est que depuis quelques années que l'on voit des chercheurs ruralistes fréquenter les couloirs de Dauphine ou d'universités parisiennes, parce qu'ayant le souci de comprendre les évolutions qui affectaient l'entreprise. Ça s'est mis en place autour du groupe formé par Samuel Pinaud¹ et Stéphanie Barral², qui a permis de rassembler des chercheurs travaillant sur les entreprises dans le secteur agricole, mais qui n'hésitaient pas à employer le mot « entreprise » pour parler de ces évolutions-là.

Isabelle Chambost : J'ai eu l'occasion d'inviter Samuel Pinaud dans le cadre d'un séminaire sur les études sociales de la finance, et effectivement il avait abordé des instruments financiers très communément utilisés dans les différents secteurs économiques, mais peu étudiés dans le domaine agricole.

François Purseigle : En revanche la gestion traverse la sociologie rurale au moment où un certain nombre de chercheuses notamment s'intéressent à la place occupée par la place des femmes ou les conjointes dans les exploitations. Dans les années 1980 notamment, des chercheuses comme Annie Rieu ou Rose-Marie Lagrave ont cherché à comprendre comment les femmes évoluaient dans ce secteur³. Des travaux ont montré la place des femmes dans l'introduction des outils de comptabilité au sein de l'exploitation agricole. Il y a une littérature autour de l'arrivée de l'ordinateur comme instrument au service de la comptabilité et d'une rationalisation, mais cette rationalisation était celle de l'exploitation familiale. L'idée, c'était de comprendre comment les outils de la comptabilité permettaient de rationaliser une exploitation dans laquelle coïncidaient des tensions du capital d'exploitation, des tensions du capital foncier et gestion de la main-d'œuvre. Puisque finalement, quand les sociologues du rural se saisissent de la question de la gestion, c'est pour comprendre ces emboîtements avant tout et ces processus qui confèrent à l'exploitation sa singularité et non pas pour comprendre le démantèlement. Et nous, c'est ce qui nous intéresse et ce qui nous a intéressés avec Loïc ou Geneviève, c'était de comprendre comment des outils qui relevaient d'une gestionnarisation incarnaient aussi ce délitement et cette désarticulation entre des tensions du capital

¹ [*La poudre de lait, le trader parisien et le commerçant bamakois : une sociologie économique de la mondialisation*](#), sous la direction de François Vatin. Date de soutenance : 17 septembre 2014.

² « Capitalismes Agraires », Presses de Sciences Po, 2015.

³ Annie Rieu, 2004, « La « révolution silencieuse » des femmes en agriculture », « Cahiers du Genre », n° 37 | pages 115 à 130.

foncier, des tensions du capital d'exploitation et gestion de la main-d'œuvre. Mais c'est vrai que la plupart du temps, les outils de la gestion étaient mobilisés pour faire en sorte que le travail familial puisse perdurer, puisse être réorganisé et que ces sphères-là puissent toujours coïncider. Et c'est vrai que la thèse de Loïc montre une chose, c'est qu'on va utiliser des outils qui incarnent une gestionnarisation de la grande entreprise, mais qui donnent à voir justement la désarticulation, c'est-à-dire qu'on va utiliser les outils pour gérer la main-d'œuvre. On va utiliser les outils pour gérer le capital foncier. On va utiliser les outils pour gérer le capital exploitation. On va utiliser les outils pour gérer les salariés et organiser leur travail. Et c'est intéressant de voir que finalement, la gestionnarisation ne se fait pas forcément au service du couple et de l'exploitation familiale, mais elle se fait au service, notamment, du client. C'est ce qu'on a voulu montrer aussi dans l'article de *L'année sociologique*, puisqu'en fait la gestionnarisation de l'entreprise agricole, là, elle ne se fait plus au service de cette ambition patrimoniale, mais au service d'une ambition capitaliste qui n'est même parfois pas celle du patron ou du dirigeant, mais qui est celle du client, voire du fournisseur.

Isabelle Chambost : On demeure dans une logique de filière ?

François Purseigle : C'est une logique de filière ou une logique de chaîne de valeur. Parce que finalement, on peut avoir des acteurs de la profession agricole qui vont passer d'une filière à l'autre, mais qui vont se voir imposer ces outils de gestion à peu près de la même façon d'une filière à l'autre. C'est ce qu'on a montré dans le papier¹. C'est au service de nouvelles injonctions qui émanent non seulement d'industriels, mais aussi de grands distributeurs qui souhaitent avoir un regard plus affirmé sur la production. On entre dans une nouvelle phase de la gestionnarisation des exploitations agricoles. On ne peut pas considérer que la question de la gestion des exploitations était complètement absente de la littérature sur l'exploitation agricole. On s'en saisissait, toujours pour comprendre la coïncidence de ces sphères, famille, capital exploitation, capital foncier. Et là, ce qui est nouveau et c'est ça qui doit nous inciter à regarder ce qui se fait du côté de la sociologie de la gestion, mais dans d'autres secteurs. On voit finalement qu'avec l'émergence de ces grandes entreprises, des outils qui ne sont pas spécifiques à l'exploitation agricole font leur apparition dans ces grandes entreprises et ils sont parfois même imposés par des acteurs extra-agricoles.

Parce que jusqu'alors quand même, les outils de gestion qui étaient ceux mobilisés par les chefs d'exploitation et leurs familles dans des exploitations de taille moyenne étaient le produit des centres de gestion qui étaient les organisations professionnelles agricoles. Ce que l'on voit apparaître et Loïc l'a bien montré dans sa thèse, c'est que, en fait, on va mobiliser les outils qui sont mobilisés dans le secteur industriel ou commercial. On va mobiliser les outils qu'on pourrait utiliser dans certaines usines et peu importe si ce n'est pas spécifique au monde agricole. Finalement, l'essentiel, c'est que cela soit efficace.

¹ Purseigle, François, et Loïc Mazenc. « Des cultures sous tension. Les rationalisations des grandes entreprises agricoles », *L'Année sociologique*, vol. 71, no. 1, 2021, pp. 127-161.

Isabelle Chambost : Ce que j'avais trouvé aussi très intéressant dans l'ouvrage « Le nouveau capitalisme agricole », c'est l'arrivée, dans d'autres pays, d'une logique très financière : les chaînes de valeurs deviennent un outil en tant que tel et ce sont des acteurs complètement extérieurs au milieu qui en fait investissent... Cela va des LBO en Afrique du Sud aux grands fonds d'investissement en Amérique du Sud. Et en lisant l'ouvrage, on a le sentiment que la France reste relativement protégée de ces évolutions que l'on observe sur d'autres continents.

François Purseigle : On avait pu voir poindre, dans certains secteurs en France, notamment le riz, et notamment depuis l'indépendance de l'Algérie, des grands groupes d'assurance qui ont racheté dans les années 1960 de grands domaines en Camargue qui structurent la filière rizicole. Tout comme on a vu de grands groupes comme AXA investir en Camargue ou dans le secteur du vin à partir des années 1970-1980. Mais il s'agissait, comme on l'avait écrit avec Geneviève¹, de danseuses c'est-à-dire qu'on investissait dans de grands domaines sans chercher forcément la rentabilité, sans forcément les percevoir comme des secteurs stratégiques. On investissait dans de grands domaines dans le secteur du vin parce qu'à côté de ces grands domaines, existaient des domaines de chasse où on pouvait inviter les clients. Ce n'étaient pas des stratégies capitalistes telles qu'on peut les voir en Argentine ou en Amérique du Sud ou telles que celles qui sont dépeintes par Antoine Ducastel par exemple².

En revanche, ce qu'on avait pu voir avec Geneviève quand on avait travaillé dans le cadre d'agri-firme c'est l'émergence de capitaux externes qui reentraient dans ces exploitations agricoles. Et on avait réalisé un travail avec une post-doctorante où l'on avait étudié l'arrivée d'investisseurs dans le secteur des start-ups et d'un numérique spécifiquement tournés vers le monde agricole. Aujourd'hui mon collègue Julien Brailly va beaucoup plus loin dans l'analyse, mais on avait commencé à chercher à comprendre pourquoi le secteur agricole pouvait intéresser les capitaux externes. Et si on ne voyait pas ces grands investisseurs intervenir en France, on voyait de grands restaurateurs investir dans des fermes ou des patrons qui devenaient des business-angels du numérique. On voyait apparaître dès cette période des enfants ou des petits fils d'agriculteurs, ayant fait carrière dans le monde de la finance, créer des plateformes de financement participatif. On voyait bien que le secteur du financement de l'agriculture bougeait, mais c'était vrai que ce n'étaient pas complètement les mêmes mouvements.

Isabelle Chambost : À l'opposé, est-ce que l'on voit poindre dans l'agriculture une alter-gestion, comme équivalents de tiers lieux ou autres ?

François Purseigle : Il y a effectivement d'autres formes d'organisation sociétaires, qui relèvent de formes coopératives, étudiées par certaines équipes de recherche. Mais on est au tout début de la compréhension de ce phénomène, ce sont des formes qui sont encore peu répandues et expérimentales. L'appareil de statistique est un peu dans l'incapacité de

¹ NGUYEN Geneviève, PURSEIGLE François, 2012, « Les exploitations agricoles à l'épreuve de la firme. L'exemple de la Camargue », *Études rurales*, 190, p. 99-118.

² DUCASTEL Antoine, ANSEEUW Ward, 2017, « Chapitre 3. Les agriculteurs commerciaux sud-africains face à l'agriculture de firme. Assimilation, résistance ou réappropriation », in *Le nouveau capitalisme agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, Académique, p. 97-124.

nous dire si ce phénomène prend un peu de l'ampleur. Ce qui est sûr, c'est qu'il existe depuis longtemps en agriculture. Avec la création de la confédération paysanne en 1986, il y a la volonté de porter des contre-modèles à la gestionnarisation telle qu'elle était promue par les organisations majoritaires. C'est comme cela qu'ont pu émerger des organisations alternatives comme l'AFOCG (Association de formation collective à la gestion), une association porteuse d'une autre façon de concevoir la comptabilité agricole. C'est une association qui évolue dans le giron de la Confédération paysanne et qui promeut de nouvelles façons de considérer la gestion et les indicateurs de la gestion agricole. Elle est implantée notamment dans le Pays basque ou dans des zones de polyculture élevage. Elle accompagne les exploitants et leurs familles dans une approche globale de la gestion de l'exploitation – qui, là, est considérée comme une exploitation familiale paysanne. C'est une conception de la gestion qui est portée, avant tout, vers la recherche de l'autonomie : comment on repense son système d'exploitation dans une quête d'autonomie, dans une quête d'indépendance à l'endroit notamment des centres de gestion et de comptabilités plus classiques. Donc ce n'est pas que nouveau : ce ne sont pas simplement les tiers lieux, les SCOPS ou les fermes collectives qui apparaissent, qui donnent à voir une autre conception de la gestion de l'exploitation agricole. La gauche paysanne porte aussi avec elle d'autres conceptions du machinisme, de la gestion. Je ne sais pas si cela vous parle ?

Isabelle Chambost : c'est un domaine que je ne connais pas trop, mais je situe bien politiquement les tendances. Il y a des chercheurs qui travaillent sur ces sujets-là ?

François Purseigle : Sur l'AFOCG je n'ai pas en tête de travaux. Samuel Pinaud et Sylvain Brunier par exemple travaillent sur les réseaux d'organisations alternatives dans le domaine du machinisme¹. On a des collègues, notamment en gestion, qui travaillent sur les SCOP, comme Pascale Château-Terrisse dans mon équipe. Cécile Gazo fait une thèse sous ma direction sur les nouvelles démarches volontaires d'installation et travaille aussi un peu là-dessus, Loïc aussi est plus ou moins impliqué dans ce projet-là. Il n'y a jamais eu de thèse sur l'AFOCG, ni à ma connaissance de papier là-dessus, mais c'est vraiment quelque chose à faire.

Isabelle Chambost : et la question des communs irrigue aussi la recherche ?

François Purseigle : Oui. En revanche je serais dans l'incapacité de revenir sur toute la littérature sur cette question-là. Des géographes du rural qui se sont emparés de la question il y a très longtemps maintenant. Cécile Gazo aussi a également réalisé un travail là-dessus. Il y a eu des choses sur les communs.

Isabelle Chambost : Pour revenir à vos perspectives de recherche...

¹ Politiques de la machine agricole. Approches sociologiques et historiques des trajectoires de mécanisation de l'agriculture (1945-2021), Université Paris Dauphine – Colloque international 16 et 17 juin 2022

François Purseigle : On poursuit nos actions à travers une chaire que l'on a montée avec Geneviève, et qui a pour ambition de comprendre la montée en complexité de ces entreprises agricoles, qui empruntent à d'autres secteurs et notamment aux secteurs industriel et commercial. Il s'agit de la chaire GERMEA comme Groupe d'études et de recherches sur les mutations de l'entreprise agricole.¹ À la suite à des enquêtes que l'on avait pu réaliser, on a entamé un travail dernièrement avec Loïc notamment, auprès d'avocats, d'experts fonciers et fiscalistes, pour mieux comprendre ce que le droit fait, au-delà de la gestion, à l'entreprise agricole. Parce que finalement, le droit est un instrument au service d'une nouvelle conception de l'entreprise agricole, et la mise en place de projets n'est possible – notamment de projets de diversification dans le secteur de la méthanisation ou du photovoltaïque – que si et seulement si le dirigeant, non seulement est doté de compétences techniques, ce qui caractérise le plus souvent, mais surtout de compétences juridiques, dont il ne dispose pas a priori. Et on le voit aujourd'hui, les centres de gestion notamment sont à la manœuvre pour proposer des formes d'accompagnement juridique, donc il y a des perspectives heuristiques intéressantes à pousser et à explorer autour de tout ça.

Dans le cadre de l'ANR Farm_Value dirigée par Laure Latruffe et en collaboration avec mon collègue Christophe Giraud nous venons de réaliser un travail avec Agathe Bures et Théo Chatellier, pendant 6 mois, autour de la question de la valeur, de la manière dont est construite la valeur au moment de la transmission des exploitations. Nous avons constaté que ce sont les centres de gestion comme Cerfrance qui poussent aussi les chefs d'exploitation à créer des sociétés. On voit que ces compétences juridiques se situent aussi dans ces centres de gestion auxquels font appel des exploitants qui cherchent, soit à transmettre, soit à diversifier leur exploitation. Et donc, on voit que non seulement la maîtrise de la gestion courante de l'exploitation, mais aussi du droit, constituent des éléments importants pour les chefs d'exploitation et les familles quand il s'agit de faire évoluer les structures.

Isabelle Chambost : Le recours au droit a pour objectif de se prémunir contre différents types de risques et/ou d'éviter l'imposition ?

François Purseigle : Il s'agit de protéger ce qui n'était pas protégé dans l'exploitation individuelle : il faut savoir que pendant longtemps les exploitations agricoles étaient avant tout des entreprises individuelles. Or aujourd'hui on constate (j'ai regardé les chiffres, car je suis en train de finir un bouquin en ce moment) que seulement 40% des chefs d'exploitations évoluent dans des exploitations dites individuelles et que 60% évoluent dans des formes sociétaires. D'après la Mutualité Sociale Agricole, en 2020, 10% des chefs d'exploitation français ont un pied dans plusieurs sociétés agricoles. Donc on voit que 10% des chefs d'exploitation gèrent plusieurs sociétés à la fois.

Pourquoi ce phénomène sociétaire ? Principalement pour bien distinguer ce qui relève du patrimoine du projet économique, c'est-à-dire que les chefs d'exploitation ont mis en place des sociétés agricoles pour distinguer la gestion du foncier, avec des groupements fonciers qui équivaut à des Sociétés Civiles Immobilières, des sociétés civiles

¹ <https://www.chaire-germea.fr>

d'exploitation ou des Sociétés par Actions Simplifiée (SAS) ou des Sociétés Anonymes... donc avant tout pour protéger le patrimoine. Ensuite, comme on l'a vu avec Loïc, y a des logiques d'optimisation fiscales et sociales qui président à la mise en place de ces formes sociétaires.

D'autre part les sociétés civiles d'exploitation ne permettent pas toujours de développer des activités dans certains secteurs para-agricoles comme la production d'énergie, d'où la nécessité de mobiliser des formes sociétaires, comme les SAS ou Société à responsabilité limitée (SARL) pour pouvoir développer ces projets. C'est-à-dire que l'injonction à se diversifier, à se multi-spécialiser conduit les agriculteurs à mobiliser d'autres formes sociétaires...

Ces sociétés permettent aussi de contourner l'appareil de contrôle des structures (j'étais encore lundi avec des agriculteurs dans le Cher...), c'est-à-dire en France une exploitation agricole ne peut pas acquérir autant de terres qu'elle le souhaiterait et le fait de créer une société permet d'y mettre sa femme ou ses enfants et donc d'acquérir une autre société, à côté de celle dans laquelle on évolue. Mais finalement c'est une même entité qui voit le jour, mais qui rassemble plusieurs sociétés.

Isabelle Chambost : Effectivement, ce phénomène de constitution de « groupes » familiaux, avec des sociétés mères (holdings) et des filiales, assez courant dans le secteur des PME industrielles, permet de contourner des contraintes juridiques qui existent par rapport à la détention des terres, c'est cela ? Si vous pouviez nous en dire quelques mots.

François Purseigle : La France est caractérisée par ce qu'on appelle le contrôle des structures qui a été mis en place au sortir de la Seconde Guerre Mondiale. Les lois d'orientation de 1960 et 1962 mettent en place les sociétés d'aménagement foncier d'établissement rural. Ces lois permettent à ces sociétés foncières d'exercer un droit de préemption et l'acquisition de foncier est soumise au contrôle des structures. À l'échelle de tous les départements français, vous avez une commission des structures, dans laquelle siègent des organisations professionnelles majoritaires et des représentants de l'État. Et tout achat, toute installation sont soumis au contrôle des structures. C'est-à-dire que quand vous décidez d'acheter un bien agricole ou quand vous décidez de vous agrandir, vous devez déposer une demande d'autorisation de cumul.

Isabelle Chambost : D'accord, donc il y a actuellement une professionnalisation des agriculteurs d'un point de vue juridique, au sens large, pour essayer de s'agrandir ?

François Purseigle : Pour s'agrandir et aussi pour protéger les actifs familiaux parfois et faire de l'optimisation sociale ou de l'optimisation fiscale. Avec Loïc et Geneviève, nous avons travaillé dernièrement sur un groupe qui est la somme de plusieurs exploitations civiles. Au centre de ce groupe, vous avez une société à responsabilité limitée, qui sert de holding, et dans laquelle vous avez tout le matériel et qui permet de faire de la défiscalisation. La gestion et le droit sont convoqués pour comprendre cette montée en complexité que les outils du ruraliste sont dans l'incapacité de se saisir. C'est pour cela qu'il faut emprunter à d'autres champs pour comprendre ce qui est en train de se passer. Parce que la sociologie des mondes agricoles n'est pas forcément outillée pour comprendre ce qui se joue derrière ces sociétés. Une enquête que nous menons

actuellement dans la filière porcine montre que certaines familles d'éleveurs ont su créer des holdings à plusieurs branches qui abritent les activités de dizaine de sociétés de production agricole implantées non seulement dans la région d'origine de la famille, mais également dans des régions éloignées du siège social de ce que l'on peut appeler un groupe. Il est intéressant de noter que certains distributeurs montent au capital de certaines de ces sociétés.

La sociologie des mondes agricoles s'est saisie de la question patrimoniale, par exemple avec les travaux de Céline Bessière¹, mais c'est toujours au prisme du maintien de l'exploitation familiale. C'est-à-dire que lorsque les sociologues, notamment des mondes agricoles ou de l'économie, prennent l'entreprise agricole comme objet, c'est pour comprendre comment ces sociétés agricoles maintiennent le patrimoine. Mais peu de travaux portent sur la manière avec laquelle les dirigeants et les familles vont mobiliser les outils qui sont ceux de la gestion ou du droit pour faire de l'exploitation agricole autre chose que ce qu'elle était jusqu'à lors, c'est-à-dire une entreprise dans ses formes les plus banales. Or, ce qui est intéressant, c'est que la famille est souvent le premier adversaire de l'exploitation agricole familiale. Le projet patrimonial prend souvent le pas sur la construction ou le maintien d'un projet économique. L'agriculture, ce sont des affaires de famille de plus en plus complexes et la famille ne se met pas toujours au service de l'exploitation. Comme si on passait d'une mobilisation de la famille au service de l'exploitation à une mobilisation de l'exploitation au service des membres d'une famille qui parfois n'exercent même plus le métier de chef d'exploitation. D'où le retour en force de logiques de rente et le développement de la sous-traitance en agriculture. Mais vous avez aussi des familles qui sont plus ou moins agiles dans la capacité à détricoter cette exploitation familiale pour devenir véritablement des familles dirigeantes d'entreprises, au capital certes familial, mais qui n'ont plus rien à voir avec l'exploitation familiale. C'est intéressant de voir ce que ces familles-là font à l'exploitation familiale en la débarrassant de toutes ses singularités. Il s'agit de groupes familiaux pour des raisons capitalistiques et parce que certains membres de la famille sont positionnés à des postes clés du groupe, mais ces derniers ne montent plus sur un tracteur. Et finalement ce sont les familles agricoles elles-mêmes qui contribuent à l'apparition de ces sociétés dans ce qu'elles ont de plus banal suivant des logiques d'externalisation ou d'intégration.

Isabelle Chambost : C'est, il me semble, un domaine de prédilection pour les experts-comptables. Il y a des avocats-fiscalistes, mais les experts-comptables peuvent apporter une vision assez approfondie, puisqu'ils sont sur toutes les facettes. C'est peut-être le cas aussi des centres de gestion, mais il y a de nombreux experts-comptables qui se positionnent sur ce champ-là.

François Purseigle : Ce que j'observe aussi sur le terrain, pour les centres de gestion, c'est que la course en avant autour du phénomène sociétaire est liée au fait que les centres de gestion, derrière chaque société créée, y voient un intérêt puisque c'est une comptabilité supplémentaire. Il y a tout un business de la société. L'optimisation fiscale et

¹ BESSIÈRE Céline, 2004, « Les "arrangements de famille" : équité et transmission d'une exploitation familiale viticole », *Sociétés contemporaines*, 56(4), p. 69-89.

sociale est souvent l'appât. Certains responsables de centres de gestion ou comptables disent aux exploitants : « Ah, mais, tu sais, si tu crées une société, tu vas pouvoir optimiser fiscalement », alors qu'il n'y a rien à optimiser. Mais ce qu'il oublie de dire c'est que ça lui permettra surtout d'avoir une comptabilité de plus. Cette montée en complexité n'est pas simplement le fait des grandes entreprises agricoles. Elle concerne également les exploitations de taille très moyenne, voire petite.

Les juristes aujourd'hui, comme on l'a observé, se situent essentiellement dans les centres de gestion. Il y en a très peu dans les chambres d'agriculture, et ce sont les centres de gestion qui ont préservé ces compétences-là et qui leur servent, aujourd'hui, pour accompagner les chefs d'exploitation et leur famille là-dedans.

Isabelle Chambost : Si vous avez une réunion bientôt nous allons peut-être vous laisser : c'était vraiment très intéressant, vous nous avez bien guidés effectivement dans la manière dont on peut étudier l'évolution gestionnaire du monde agricole en faisant référence aux différentes recherches qui ont été entreprises dans les différents domaines ainsi qu'à l'évolution de ce champ. Loïc, si tu veux ajouter quelque chose ?

Loïc Mazenc : Je me demandais ce qu'apporte le terrain des exploitations agricoles au champ plus général de la sociologie de la gestion ? Si tu devais dire un mot là-dessus...

François Purseigle : D'une certaine manière, le mouvement qui caractérise l'exploitation agricole aujourd'hui peut permettre de comprendre comment des outils de gestion contribuent à la banalisation de l'entreprise. C'est intéressant ce que tu dis, parce que je pense que d'une part, comme on l'a dit au tout début, le champ de la sociologie de la gestion ne s'est pas saisi de ce secteur-là et de ses singularités. En comprendre les permanences c'est quelque chose qui peut venir nourrir le champ de la sociologie de la gestion. Et d'autre part, en étudiant les exploitations agricoles, on peut mieux comprendre comment un secteur est profondément déstabilisé par des outils qui n'étaient pas les siens. Et ça, c'est à mon avis le principal apport. Les outils de gestion étudiés dans le secteur industriel et commercial sont des outils que l'on retrouve un peu partout. Et là, c'est intéressant de voir peut-être des processus de résistance. C'est un peu aussi ce que tu montres dans ta thèse, finalement en travaillant sur l'entreprise agricole on peut voir des formes de résistance à la pénétration de certains outils qui ne sont pas de même nature que dans d'autres secteurs.

Isabelle Chambost : Oui, et on peut aussi se poser la question de : « pourquoi ils n'ont pas pénétré plus tôt ? ».

François Purseigle : C'est aussi que l'agriculture est maillée institutionnellement d'organisations qui ont tout fait pour maintenir cette singularité, avec dans ces organisations, des volontés de co-construire des outils de gestion qui étaient propres et spécifiques, dans un entre soi. Mais, parce que cela arrangeait aussi les professionnels, vis-à-vis même du politique. C'est quand même intéressant de constater que, finalement, les exploitants agricoles sont assignés à des formes de société parce que la profession elle-même a du mal à imaginer que l'exploitation agricole pourrait être une entreprise dans ce

qu'elle a de plus banal. Il y avait même un certain nombre de dispositifs de défiscalisation ou des dispositifs spécifiques au monde agricole, des règles de comptabilité spécifiques à l'entreprise agricole. Les entreprises agricoles se sont dotées de leurs propres outils pour évoluer et se moderniser.

Isabelle Chambost : Effectivement. Mais ce maillage avec le politique, plus dense ou d'une autre nature que dans le monde industriel, est peut-être aussi une piste à étudier, une source de différenciation...

François Purseigle : Oui, pour terminer là-dessus parce que c'est vraiment très important. Aller dans le champ de l'entreprise agricole pour des sociologues de la gestion peut leur permettre justement de comprendre comment des acteurs du politique ont façonné des outils de gestionnarisation assez spécifiques. C'est aussi comprendre la place du politique dans le déploiement des outils de gestion. C'est peut-être dans ce secteur-là qu'on le voit de manière plus un peu plus criante que dans d'autres secteurs. Tout simplement parce que les organisations syndicales, dans les autres secteurs, n'ont pas fait ce que la FNSEA a pu faire en impulsant des dynamiques, en encadrant même les exploitations et les entreprises sous l'angle de la gestion. Il ne faut pas oublier une chose : c'est de concert avec l'État que la FNSEA a mis en place des réseaux de centres de gestion. C'est pour asseoir le projet modernisateur porté également par l'État et toute la profession, que c'est structuré aussi l'accompagnement comptable et gestionnaire des exploitations agricoles. Et ceci, c'est peut-être quelque chose qu'on ne retrouve pas ailleurs, ou du moins avec autant de force. Mais du coup, il reste plein de choses à faire...

Isabelle Chambost et Loïc Mazenc : En tout cas, merci de nous avoir accordé ce moment.